

ANOMALIES DÉGÉNÉRATIVES DE L'OREILLE

par le D^r GALET

Médecin du service d'anthropologie criminelle.

L'interprétation et la discussion des faits qui sont relatifs à cette question est fort délicate; nous avons par ailleurs décidé de borner notre rôle à l'exposé pur et simple de ces faits, sans nous préoccuper s'ils sont en contradiction avec telle ou telle théorie criminaliste.

Est-on autorisé à considérer tout sujet porteur de tares comme voué infailliblement à la criminalité? N'est-il pas prématuré de la part de l'école italienne en général, et de Frigério en particulier, de mettre fréquemment en parallèle les caractères des criminels avec ceux de l'aliéné, du dégénéré grave et même du singe? (1).

D'un autre côté, n'est-il pas quelque peu téméraire de refuser toute valeur à la présence de tares plus ou moins graves chez le délinquant? En d'autres termes, le crime ne peut-il s'accompagner, chez son auteur, de stigmates dégénératifs sans que l'on soit obligé pour cela de les envisager comme spécifiques. Nous avons jugé nécessaire cette mise au point avant d'exposer nos recherches sur la fréquence des tares morphologiques de l'oreille.

La plupart des traités de criminologie consacrent des articles parfois fort étendus sur les relations qui existent entre les malformations du pavillon et la dégénérescence ou la criminalité.

Malheureusement un grand nombre de publications et de travaux répètent ou relatent, le plus souvent sans contrôle personnel, certaines statistiques et certains pourcentages toujours les mêmes et que l'on semble admettre sinon comme « officiels », du moins comme définitivement acquis à la science.

Nous croyons inutile d'insister sur l'importance des caractères dégénératifs de l'oreille aussi bien sur le terrain de la science criminologique que dans le domaine de la pathologie nerveuse et de la psychiatrie.

Lombroso, Marro, Gradenigo, Frigério, pour ne citer que les plus importants des maîtres de l'école italienne, détaillent fréquemment la présence des malformations du pavillon soit chez les criminels, soit chez les aliénés. Ils attirent également l'attention non seulement sur la proportion exagérée des anomalies dégénératives, chez ces

(1) Il s'agit des tares dégénératives de l'oreille en l'occurrence.

deux catégories de sujets, mais aussi sur les rapports entre ces anomalies et certains délits.

L'école française, non sans raison d'ailleurs, continue à combattre une partie de ces doctrines, comme nous le disions plus haut. Nous éviterons toute intervention dans le débat, car, en soulevant la moindre controverse, nous dépasserions le cadre assigné à ce travail.

Nous nous contenterons de relater ce que l'examen et l'observation systématique d'un grand nombre de délinquants de toute espèce peuvent fournir comme appoint dans l'appréciation de la valeur des tares morphologiques.

Cela revient à établir de la façon la plus exacte possible la fréquence des caractères dégénératifs de l'oreille chez les détenus.

Et tout d'abord, que faut-il entendre par dégénérescence en général ?

Qu'il nous soit permis de proposer la définition du D^r Wahl (1) parce qu'elle comporte le sens le plus large. Pour cet auteur, la dégénérescence consiste dans l'impossibilité de pouvoir lutter à armes égales dans le combat de la vie avec la moyenne des autres hommes, cette impossibilité étant liée à des infirmités psychiques et physiques remontant aux premiers âges de la vie.

Quelle que soit la définition adoptée, la dégénérescence est une déviation physique intellectuelle, morale, ou même sociale, congénitale ou acquise, d'un type considéré comme normal et caractérisée par certains signes extérieurs.

Pour ce qui concerne les tares du pavillon de l'oreille, nous proposons de les diviser en deux groupes distincts en se basant soit sur leur importance, soit sur leur fréquence.

Dans le premier groupe, on peut ranger les caractères dégénératifs que l'on rencontre chez un grand nombre d'individus, ou bien ceux qui sont admis comme tels sans discussion par tous les auteurs ; ils intéressent soit la configuration générale du pavillon, soit un détail anatomique important de l'oreille dont ils modifient presque toujours la morphologie.

Dans le second groupe se classeront des malformations soit plus rarement observées, soit moins apparentes, ou bien celles qui sont constituées par une modalité spéciale d'un élément anatomique dont le type normal est discuté, tel que le tragus conique ou quadrilatère, tel que le lobule sessile et prolongé sur la joue.

Tous ceux pour qui l'étude de la dégénérescence ou de la criminalité offre un certain intérêt sont familiarisés avec la description et les caractères des oreilles dites dégénératives. Toutefois, afin

(1) D^r WAHL, Le crime devant la science.



Fig. 1. — Oreille de Morel.
Racine profonde de l'hélix. Conque petite et divisée.



Fig. 2. — Lobule petit atrophié. Conque divisée.
Type Wildermunth, peu déterminé par la photographie.

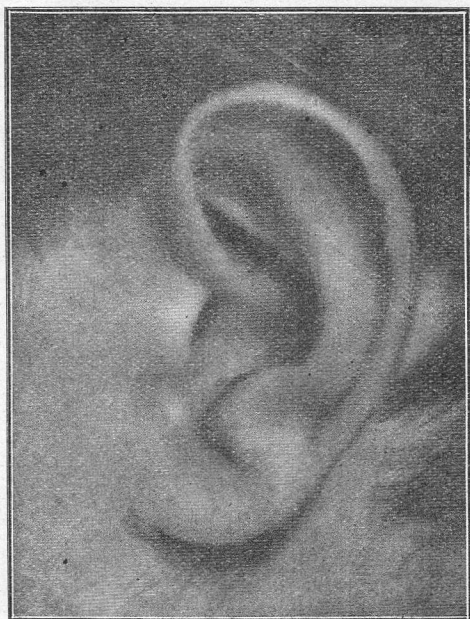


Fig. 3. — Tubercule de Darwin. Oreille de Vespasien.

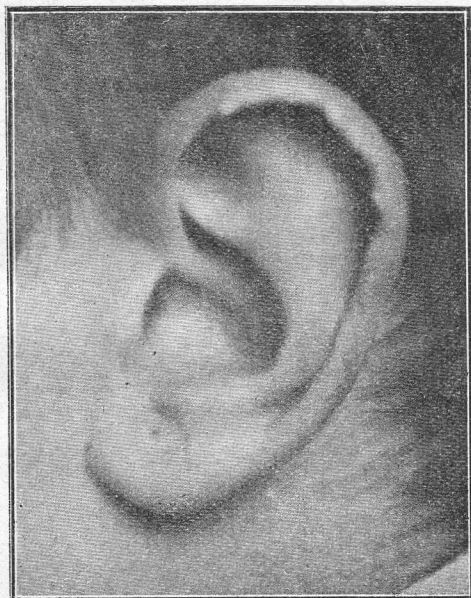


Fig. 4. — Tubercule de Darwin. Nodule de Darwin.
Racine profonde de l'hélix. Prolongement de la fossette
scaphoïde.

d'éviter tout malentendu, nous allons déterminer brièvement la signification attribuée à chaque anomalie dans les statistiques qui vont suivre.

I. — OREILLES EN ANSE.

Ce sont des oreilles anormalement écartées du crâne : nous leur avons consacré un chapitre spécial à cause de l'importance accordée à l'angle auriculo-temporal par Frigerio.

II. — OREILLES DE BLAINVILLE.

Ce sont des oreilles nettement asymétriques ou fort différentes l'une de l'autre soit par leur forme, soit par leur volume, leur hauteur d'insertion, etc.

III. — OREILLES DE MOREL.

Elles sont caractérisées par l'absence ou par une altération grave de l'ourlet ou hélix ; toutefois l'auteur des « Dégénérescences » consigne conjointement à cette anomalie et avec les lésions graves de la bordure (déplissement) certaines autres particularités.

IV. — OREILLES DE WILDERMUTH.

C'est le nom donné aux pavillons qui présentent une saillie très prononcée de l'anthélix (surtout par rapport à l'hélix).

V. — OREILLES DE DARWIN.

Ainsi appelées parce que le célèbre naturaliste a, le premier, attiré l'attention sur la présence d'un tubercule ou d'une nodosité saillante située à l'union du bord supérieur de l'hélix avec son bord postérieur.

VI. — OREILLES DE FAUNE.

Leur principal caractère est l'étirement vers le haut du bord supérieur du pavillon ; elles sont généralement étroites ; de plus, leur forme est souvent losangique.

VII. — OREILLES DE VESPASIEN.

L'anormalité est constituée par un lobule charnu presque toujours volumineux, nettement délimité ou séparé de l'hélix et de l'anthélix par un rebord saillant. La dénomination a été proposée par M^{me} la

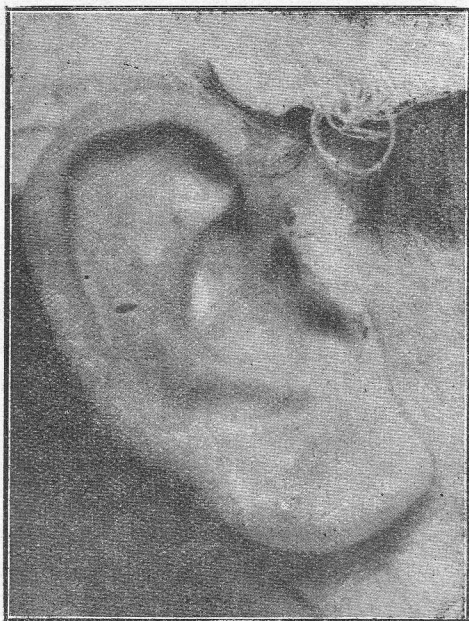


Fig. 5. — Oreille rectangulaire à détails peu précisés avec arrêt de développement. Lobe carré à caractères de lobule de Vespasien.

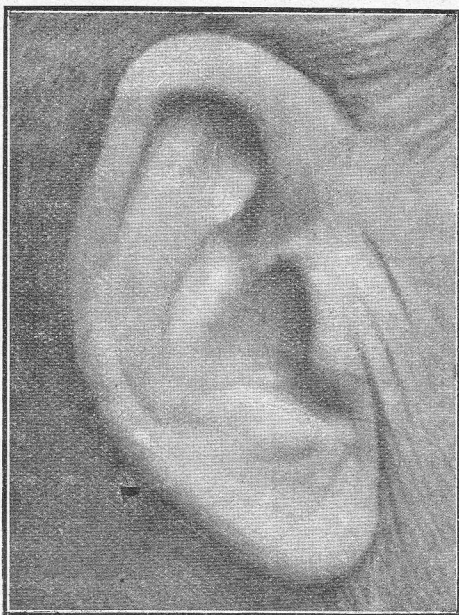


Fig. 6. — Oreille losangique. Déformation générale. Ecrasement.

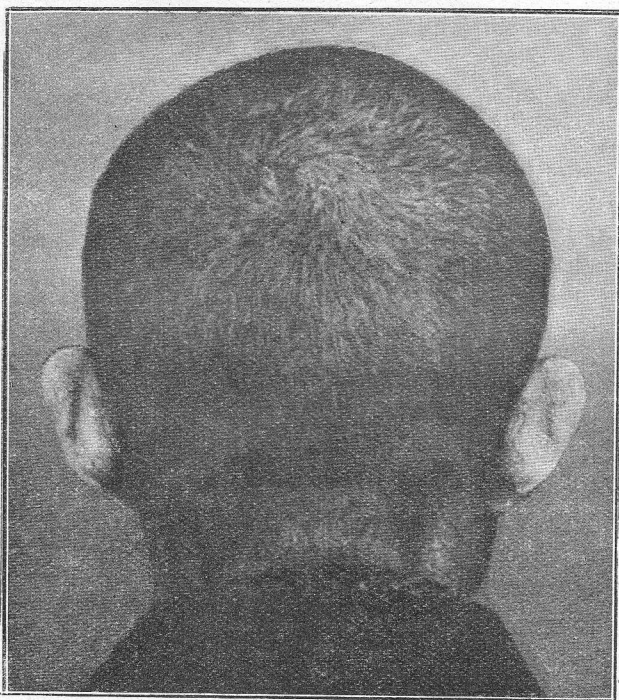


Fig. 7. — Oreilles en anses.

doctoresse Tarnowsky (1); toutefois, près de vingt ans avant la communication de l'auteur russe, Frigerio avait attiré l'attention (p. 48 de sa monographie) sur les malformations de l'oreille observées sur les statues des Césars conservées dans les musées d'Italie.

Parmi les malformations du deuxième groupe, nous pouvons citer :

1° La racine profonde de l'hélix déterminant une division plus ou moins complète de la conque et décrite par Féré (2) (pp. 262 et suivantes). Le maître français, soit dit en passant, considère comme caractère dégénératif l'absence totale de l'hélix, l'oreille de Morel, l'oreille à hélix exagéré, les dentelures de l'hélix, l'oreille de Darwin, etc.;

2° Le prolongement de la gouttière de l'hélix sur le lobule ou prolongement de la fossette scaphoïde;

3° L'adhérence du lobule; toutefois le lobule sessile est considéré comme un caractère habituel sinon normal par beaucoup d'anthropologistes;

4° La forme du tragus;

5° Altérations variables ou dispositions anormales de l'hélix, de l'anthélix ou de l'antitragus, prolongement du lobule sur la joue, etc. Ces malformations à valeur contestée donneront lieu à quelques développements particuliers dans le chapitre spécial consacré à la description de chacune de ces parties de l'oreille.

Il convient de mentionner à la suite de l'énumération qui précède :

1° L'ensemble des déformations caractéristiques de l'oreille chez les criminels et les aliénés admises par un groupe de criminologistes (Duckworth, Gradenigo, Schwalbe, etc.) et dont nous reparlerons à propos de l'hélix.

Ce sont : a) les oreilles en anse,
b) le manque d'enroulement de l'oreille,
c) la saillie de l'anthélix,
d) le prolongement du lobule sur la joue,
e) le prolongement de la fossette scaphoïde.

2° La liste de Mac-Auliffe qui renseigne 27 malformations ou stigmates (auriculaires) de dégénérescence. Hâtons-nous d'ajouter, pour expliquer ce nombre plutôt élevé de tares de l'oreille, que l'au-

(1) D^e Pauline TARNOWSKY, Les femmes homicides. Paris. Félix Alcan, 1908, pp. 131 et suiv.

(2) D^e Charles FÉRÉ, La famille névropathique. Paris. Félix Alcan, 1878. En outre, Ch. FÉRÉ et SEGLAS, Contribution à l'étude de quelques variétés morphologiques du pavillon de l'oreille humaine. (*Rev. d'Anthropologie*, 1886.)

teur établit une distinction, comme nous l'avons fait nous-même d'ailleurs, entre la nodosité et le tubercule darwiniens; qu'en outre il considère comme anomalies certaines dispositions anatomiques du tragus et du lobule décrites dans les traités de signalétique, mais que les auteurs qui étudient la dégénérescence ne mentionnent que fort rarement, sans doute parce qu'au point de vue dégénératif la valeur de ces modalités du pavillon n'est pas suffisamment établie.

Les proportions suivant lesquelles ces divers stigmates se présentent à l'examen sont fort variables et les statistiques, du moins les plus connues, offrent des écarts considérables: en voici quelques exemples.

Prenons d'abord les oreilles en anse:

A tout seigneur tout honneur: résumons en premier lieu le fameux tableau de Lombroso reproduit par la suite et commenté par un grand nombre d'auteurs.

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE CRIMINELS.

	Oreilles en anse	Oreilles sans anse
Voleurs	81	159
Escrocs.	17	23
Violateurs.	8	2
Voleurs de grand chemin. . .	2	8
Homicides.	4	6
Auteurs de blessures. . . .	37	33

Nous avons vu, à propos de l'angle auriculo-temporal, les restrictions qu'il convient d'apporter dans l'appréciation de l'écartement moyen de l'oreille au moins pour la race belge et pour une partie sinon la totalité de la race française.

Pour Frigerio, l'étendue de cet angle auriculo-temporal augmente de l'homme honnête à l'homme criminel et, d'après son tableau n° 2, la direction (plan?) de l'oreille dépasserait l'angle droit chez 57 % des délinquants.

Pento a trouvé 31 % d'oreilles en anse sur 400 galériens (criminels graves par conséquent).

Marro, sur 529 détenus, constate 40 fois l'oreille en anse, soit environ 7,6 %).

Rossi a observé ce caractère dans une proportion de 18 % chez les criminels et 8 % chez les normaux.

Enfin Gradenigo l'a trouvé 24 fois sur 100 criminels et en proportion de 12,15 % sur les sujets non condamnés.

Le Dr L. Maupraté (1), tout en critiquant d'ailleurs (p. 16) l'insuffisance de renseignements sur les oreilles en anse constatée dans les travaux de Lombroso, Frigerio, Lannois, etc., a rencontré cette anomalie dans une proportion de 12 % chez l'enfant.

Nicefero (2) est passible du reproche adressé aux auteurs précédents par Maupraté.

Voici ses chiffres :

Anomalies des oreilles : Sur 70 pauvres, 21 cas ; sur 70 aisés, 13 cas.

Malheureusement il n'y a aucune spécification des anomalies en question.

Le même auteur (p. 58) indique le rapport suivant (les observations concernant 48 étudiants et 48 ouvriers) :

Oreilles en anse : chez les ouvriers, 17 fois ; chez les étudiants, 7 fois.

Passons au tubercule de Darwin ou oreille darwinienne. Gradenigo constate chez les criminels une fréquence particulière des oreilles de Darwin ; Frigerio, lui, ne publie que le pourcentage relatif aux aliénés.

Pento, sur 400 galériens, a obtenu une proportion de 46 %, tandis que Marro, sur 410 criminels, n'a trouvé cette anomalie que 5 fois !

L'oreille de Wildermuth est notée avec une fréquence de 18 % chez les criminels et de 6,2 % chez les normaux par Gradenigo.

Nous avons recherché dans toute une série de publications des chiffres précis concernant la proportion des caractères dégénératifs de l'oreille, mais, sauf dans les tableaux de Mac-Auliffe, on peut leur appliquer à toutes la même critique : elles ne spécifient pas suffisamment les malformations ; en d'autres termes, elles sont trop vagues.

Comme le dit, avec beaucoup de raison, Testut, on n'a pas établi d'une manière suffisamment formelle la fréquence des caractères dégénératifs de l'oreille chez les sujets considérés comme normaux et les chiffres concernant les criminels ou les dégénérés sont souvent contradictoires.

Or, bien que possédant une valeur infiniment plus conséquente en criminologie et en psychiatrie, les altérations morphologiques du pavillon rentrent dans le cadre nosologique de plusieurs affections

(1) Dr L. MAUPRATÉ, Recherches d'anthropologie criminelle chez l'enfant. Paris. Masson.

(2) Alfredo NICEFERO, Les classes pauvres. Recherches anthropologiques et sociales. Paris. Giard et Brière, 1905.

appartenant à la pathologie générale, hérédité alcoolique, épilepsie, syphilis héréditaire, myxœdème, dystrophies glandulaires, etc., et dans nombre de psychoses qui ne nécessitent pas un séjour dans un asile.

Dès lors, si l'on accorde une importance variable mais positive à ces caractères, il faut, dans leur appréciation, se baser sur des chiffres exacts et détaillés. Il faut spécifier l'asymétrie et la prédominance de telle ou telle forme, etc.

Malheureusement, nous le répétons, la plupart des statistiques ne sont pas assez précises et celles que nous produirons nous-mêmes plus loin à ce sujet ne peuvent pas atteindre l'exactitude et la précision de tous nos autres résultats et des divers pourcentages consignés dans notre étude sur l'oreille. Il est nécessaire, en effet, de tenir compte de trois écueils dans l'étude des malformations du pavillon :

1° Tout d'abord il est fort rare de rencontrer une oreille présentant une seule tare dégénérative bien définie et isolée : souvent par exemple un tubercule de Darwin coïncide avec un lobule tordu ou atrophique une oreille en anse, un anthélix saillant. D'autres fois un hélix absent, une oreille désourlée accompagnent un lobule large et charnu (Vespasien).

Nous avons observé souvent et même dans la proportion de 3 à 4 % la coïncidence de l'oreille de Morel avec l'oreille dite de Darwin et de Wildermuth.

Il est permis de se demander comment il faut classer un tel pavillon : l'appréciation peut être influencée par l'opinion personnelle de l'observateur.

Faut-il attribuer à cette oreille la prédominance du caractère darwinien, ou bien les anomalies décrites par Morel et Wildermuth ont-elles une valeur plus importante ? Si l'on fait rentrer ces trois malformations dans un pourcentage général, on peut fausser le résultat puisque trois caractères spécifiques doivent être attribués à un même sujet de la série.

2° Il y a lieu de ne pas négliger l'existence soit à droite, soit à gauche, d'une anomalie, en un mot il faut tenir compte de sa latéralité : tous les anthropologistes connaissent l'importance de ce facteur qui s'accroît encore lorsqu'on s'aventure sur le terrain de la dégénérescence.

L'oreille d'un côté chez un sujet quelconque est rarement identique à celle de l'autre côté, au moins pour l'ensemble des détails, et à plus forte raison une oreille de caractère dégénératif ; tel sujet présente une oreille de Darwin à droite et une oreille de Morel à gauche ; tel autre offre une oreille de Wildermuth d'un côté, une échancrure

darwinienne ou une prolongation de la fossette scaphoïde de l'autre ; soit dit en passant, le caractère dégénératif observé avec le plus de fréquence simultanément à droite et à gauche ou, si l'on veut, le plus souvent bilatéral, est le lobule de Vespasien.

Dans ces conditions, il serait bon de spécifier l'influence de la bilatéralité, surtout chez les normaux.

3° Enfin il s'agit d'être d'accord sur la précision de tel ou tel caractère et sur celle du mot qui le désigne.

C'est ainsi que nous avons vu, sinon confondre, du moins assimiler, à propos de l'oreille de Darwin, les mots tubercule, nodosité, échancrure, boursoufflement (1). Pour certains auteurs, le tubercule

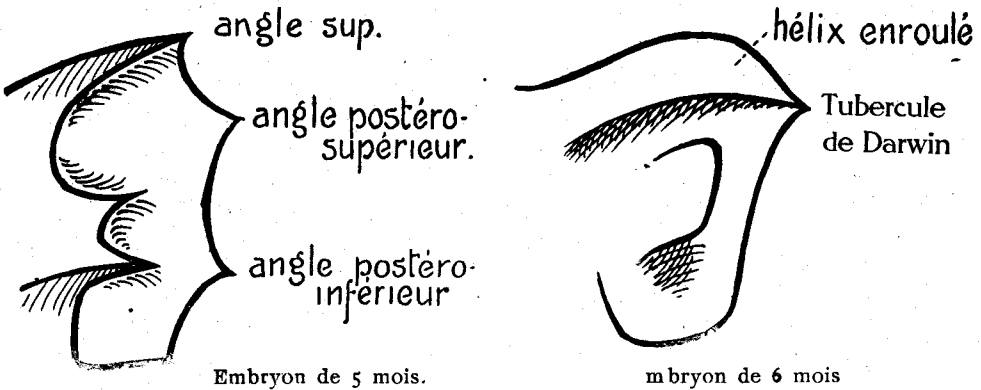
(1) Rappelons que, pour fixer ce détail une fois pour toutes, on peut s'appuyer sur le développement embryologique et sur la description de Darwin lui-même. La direction du tubercule qui peut être arrondi et mousse, ou bien avoir la forme d'une petite lamelle triangulaire, dépend du degré d'enroulement de l'hélix ou de l'absence de ce même enroulement ; en tous cas, sa signification régressive reste la même. Il résulte des recherches de Schwalbe sur le développement du pavillon de l'oreille que le tubercule de Darwin existe constamment chez l'embryon : vers le cinquième mois de la vie intra-utérine, le bord de l'hélix dépourvu d'ourlet présente trois angles :

- Un angle supérieur ;
- Un angle postéro-inférieur ;
- Un angle postéro-supérieur.

C'est ce dernier qui correspond au tubercule de Darwin chez l'adulte.

Chez l'embryon humain de six mois, l'hélix commence à s'enrouler par sa partie antérieure. Si l'enroulement s'arrête à cette période évolutive, on aura un hélix à bord supérieur enroulé, un tubercule de Darwin dirigé en arrière et en haut, un bord postérieur de l'hélix sans ourlet.

C'est le type d'oreille du cercopithèque et les oreilles, à ce stade, peuvent être représentées par le schéma suivant.



Si l'hélix, dans ces conditions, continue à s'enrouler, le tubercule de Darwin le suit dans son évolution et se dirigera dès lors en avant et en dedans, ce qui est la forme la plus commune.

darwinien est dirigé en dehors seulement ; pour d'autres, l'absence de l'enroulement de l'hélix au lieu d'élection de la nodosité est suffisant pour qualifier l'oreille en question. Voici, à ce propos, l'opinion personnelle de Darwin : le tubercule qui porte son nom consiste en une pointe émoussée qui fait saillie sur le rebord de l'hélix replié en dedans : quand elle existe, elle est déjà très développée chez l'enfant ; cette proéminence peut faire saillie en dehors, de sorte qu'elle est visible quand on regarde la tête en face soit par devant, soit par derrière ; elle peut varier de grosseur et de position, être située tantôt un peu plus haut, tantôt un peu plus bas ; on peut l'observer sur une oreille et pas sur l'autre.

Cette particularité fut signalée à Darwin par un sculpteur, M. Woolner, qui l'avait souvent remarquée par lui-même antérieurement et qui joignit à sa communication un croquis reproduit fig. 2, pl. 2 de son traité.

Ces préliminaires ainsi établis, nous croyons pouvoir exposer avec quelques chances d'exactitude les chiffres relatifs aux malformations ou tares dégénératives observées chez 1,800 détenus des prisons de Bruxelles.

Nous ne mentionnerons ici que les proportions d'oreilles de Morel de Wildermuth, de Darwin, de Vespasien et celles des sujets présentant un prolongement de la fossette scaphoïde sur le lobule.

Le lobe prolongé sur la joue, l'arrêt du développement, l'écrasement de l'hélix, etc., seront mentionnés lors de l'étude de ces parties de l'oreille.

Pour établir dans la mesure du possible l'influence de la latéralité, nous spécifierons en détail, pour chacune des anomalies observées, leur présence soit simultanée à droite et à gauche, soit seulement d'un seul côté.

Oreilles dégénératives observées dans une étude sur 1,800 délinquants

SÉRIATION par centaine	Oreille de Morel		Oreille de Wildermuth		Oreille de Vespasten		Nodule de Darwin		Tubercule de Darwin		Bousoufflement Darwin		Racine profonde de l'hélix								
	D ⁽¹⁾	B ⁽¹⁾	D	B	D	B	D	B	D	B	D	B	D	B	G						
	G ⁽¹⁾	G ⁽¹⁾	G	G	G	G	G	G	G	G	G	G	G	G	G						
1 ^{re}	1	—	2	10	2	6	5	7	1	4	2	—	—	—	—						
2 ^e	1	6	1	5	—	6	—	3	2	3	—	—	—	—	—						
3 ^e	—	2	—	—	—	6	—	3	3	4	—	—	—	—	—						
4 ^e	—	1	—	5	—	21	—	8	7	5	—	—	—	—	—						
5 ^e	—	4	—	—	—	21	—	8	7	7	—	—	—	—	—						
6 ^e	—	1	—	1	—	2	—	2	3	4	—	—	—	—	—						
7 ^e	2	7	3	14	3	9	2	16	4	2	—	—	—	—	—						
8 ^e	—	3	—	3	—	2	—	7	9	—	—	—	—	—	—						
9 ^e	1	7	1	7	—	13	—	6	5	2	—	—	—	—	—						
10 ^e	3	2	—	3	—	3	—	4	9	5	—	—	—	—	—						
11 ^e	3	6	—	9	—	6	—	17	6	2	—	—	—	—	—						
12 ^e	3	7	—	5	—	6	—	4	4	2	—	—	—	—	—						
13 ^e	1	4	—	10	—	12	—	21	3	3	—	—	—	—	—						
14 ^e	—	5	—	4	—	4	—	12	4	4	—	—	—	—	—						
15 ^e	—	8	—	—	—	—	—	14	5	7	—	—	—	—	—						
16 ^e	—	1	—	2	—	12	—	6	3	10	—	—	—	—	—						
17 ^e	—	3	—	3	—	8	—	7	3	5	—	—	—	—	—						
18 ^e	—	1	—	2	—	9	—	12	3	10	—	—	—	—	—						
Totaux . . .	15	71	10	94	6	22	176	30	160	86	47	59	76	100	72	30	189	17			
Pourcentages . . .	0.83	3.94	0.55	0.66	5.22	0.33	1.22	9.77	1.66	8.88	4. —	5.67	4.78	2.61	3.28	4.22	5.56	4. —	1.66	10.5	0.94
D + B + C . . .	96	—	—	112	—	—	228	—	334	—	192	—	248	—	—	—	—	—	—	—	—
Pourcentages sur totaux.	5.33	—	—	6.23	—	—	12.68	—	18.55	—	10.67	—	13.78	—	—	—	—	—	—	—	—

(1) D = droite ; B = bilatéral ; G = gauche.

Oreilles dégénératives observées dans une étude sur 1,800 délinquants (suite)

SÉRIATION par centaine	Arrêt de développement		Déformation générale			Ecrasement			Fusion			Frottement			Prolongement de la fossette scaphoïde			
	D (1)	B (1)	G (1)	D	B	G	D	B	G	D	B	G	D	B	G	D	B	G
1 ^{re}	—	6	—	—	9	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e	1	18	—	4	9	1	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3 ^e	7	36	6	11	9	9	4	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4 ^e	2	61	6	4	9	13	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5 ^e	7	54	2	2	9	10	9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6 ^e	5	55	2	8	12	6	2	—	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7 ^e	10	56	4	7	5	13	4	—	27	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8 ^e	3	57	4	3	12	7	3	—	33	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9 ^e	13	30	1	4	6	4	4	—	31	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10 ^e	12	47	6	3	9	6	6	—	32	—	—	—	—	—	—	—	—	—
11 ^e	5	59	—	3	5	5	3	—	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12 ^e	7	59	6	6	8	1	1	—	42	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13 ^e	38	18	1	3	12	8	3	—	32	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14 ^e	1	40	2	—	17	1	3	—	32	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15 ^e	27	13	5	—	11	2	2	—	28	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16 ^e	7	21	3	3	11	—	4	—	25	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17 ^e	4	16	2	—	4	4	2	—	24	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18 ^e	6	27	2	2	5	9	5	—	14	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux . . .	85	653	53	41	226	39	49	179	73	45	342	40	18	61	20	56	470	67
Pourcentages . . .	4.72	36.25	2.95	2.28	12.56	2.16	2.72	9.94	4.06	2.50	19.—	2.22	1.—	3.39	1.11	3.11	26.11	3.72
D + B + C . . .	791	306	301	427	99	593	32.94	5.5	1.11	3.11	26.11	3.72	593	32.94	5.5	1.11	3.11	26.11
Pourcentages sur totaux.	43.94	17.02	16.72	23.72	5.5	32.94	5.5	1.11	3.11	26.11	3.72	593	32.94	5.5	1.11	3.11	26.11	3.72

(1) D = droite; B = bilatérale; G = gauche.

Telle est, résumée avec la plus grande exactitude possible, la fréquence par nous constatée des tares dégénératives chez nos 1,800 détenus.

Toutefois, afin de pouvoir comparer le pourcentage du tableau ci-dessous aux chiffres des auteurs cités plus haut et à ceux que nous allons produire nous-même pour les non-délinquants : il convient de les unifier, ce qui nous fournit le résultat définitif suivant :

Oreille de Morel	96 cas ou	5.33 %
— — Wildermuth	112 — —	6.23 —
— — Vespasien	228 — —	12.68 —
Nodosité darwinienne	334 — —	18.55 —
Tubercule	192 — —	10.67 —
Boursoufflement	248 — —	13.78 —
Racine profonde	236 — —	13.12 —
Arrêt de développement	791 — —	43.94 —
Déformation générale	306 — —	17.02 —
Ecrasement	301 — —	16.72 —
Fusion	427 — —	23.72 —
Froissement	99 — —	5.5 —
Prolongation de la fossette scaphoïde	593 — —	32.94 —

Faisons remarquer que, d'après le tableau des pp. 137 et 138, certaines anomalies semblent prédominer les unes à droite et les autres à gauche.

Oreilles dégénératives chez les non-délinquants

(Anomalies observées sur 5,000 sujets et par sériation de 1,000)

SÉRIATION	Oreille de Morel	Oreille de Wildermuth	Oreille de Vespasien	Oreille de Darwin	Prolong. de la fossette scaphoïde	Oreille en anse	Torsion du pavillon
1 ^{er} mille	21	40	27	77	216	100	41
2 ^e mille	33	51	78	53	215	80	29
3 ^e mille	57	70	70	113	255	98	40
4 ^e mille	46	97	77	126	256	110	—
5 ^e mille	57	98	76	123	262	135	5
Totaux	214	356	328	492	1.204	523	115
Pourcentages	4.28	7.12	6.56	9.84	24.08	10.46	2.30

Les altérations graves de l'hélix ont été observées dans la proportion de 8,8 %.

Il est incontestable qu'il existe un écart assez notable entre le chiffre des diverses anomalies dégénératives observées chez les délinquants et celui obtenu par l'examen des criminels; toutefois, à notre avis, cet écart n'a qu'une valeur restreinte parce que l'examen n'a pu être pratiqué chez les normaux avec la même minutie et dans les mêmes conditions que chez les condamnés. En outre, chez les sujets de la première catégorie, l'examen s'est borné à un seul côté.

Ces réserves faites, on peut admettre qu'il existe chez les criminels une proportion un peu plus élevée de tares dégénératives de l'oreille que chez les non-délinquants, mais surtout que l'on rencontre chez les premiers une prédominance des malformations considérées par nous comme graves : arrêt de développement, fusion, déformation générale.

Oreilles dégénératives chez les délinquants et les non-délinquants

Cas observés chez 200 sujets déterminés au point de vue de la bilatéralité

ANOMALIES	DÉLINQUANTS						NON-DÉLINQUANTS					
	1 ^{re} centaine		2 ^e centaine		Totaux		1 ^{re} centaine		2 ^e centaine		Totaux	
	D	G	D	G	D	G	D	G	D	G	D	G
Arrêt	20	18	32	30	52	48	26	25	10	13	36	38
Racine profonde . . .	34	30	51	52	85	82	29	36	23	28	61	64
Darwin } nodosité . . .	8	9	13	16	21	25	14	7	22	11	36	18
} tubercule . . .	10	10	14	9	24	19	15	14	16	13	31	27
Prol. Fos. scaph. . . .	32	37	26	23	58	60	56	48	39	39	95	87
Fusion	29	29	18	12	47	41	6	2	1	2	7	11
Déform. gén.	12	14	13	16	25	30	6	5	9	7	15	12
Boursouff	2	2	5	4	7	6	5	8	—	6	5	14
Ecrasement	11	13	14	21	25	34	27	23	3	—	30	34
Echancrure	3	7	10	8	13	15	2	2	9	6	11	8
Froissement	4	3	4	4	8	7	—	—	—	—	—	—
Morel	3	2	1	1	4	3	11	18	8	3	19	14
Wildermuth	4	5	1	1	5	6	13	13	17	9	30	22
Vespasien	8	10	11	8	19	18	7	7	17	20	24	27
Totaux	180	189	213	205	393	394	217	201	183	158	400	359

Ajoutons que sur 2 séries de 1,000 sujets examinés au seul point de vue du prolongement de la fossette scaphoïde (ou de la gouttière de l'hélix) sur le lobule, nous avons obtenu une proportion de 44 p. c. de lobes traversés, ce qui tendrait à faire considérer cette anomalie comme une simple particularité du type normal.

Il nous reste à examiner s'il existe un rapport (école italienne) entre le degré ou la spécificité du délit et les caractères dégénératifs de l'oreille.

Sur un total d'environ 2,000 détenus, nous avons choisi deux catégories de sujets intéressants :

- 1° Par la gravité du délit (assassinat, tentative de meurtre, etc.) ;
- 2° Par la nature spéciale du délit ou par le psychisme particulier de leur auteur (attentats contre les mœurs, viol, exhibition, etc.).

Nous y avons ajouté quelques chiffres se rapportant aux auteurs de violences graves.

Le chiffre total des condamnés pour ces délits spéciaux sur l'ensemble de 2,000 détenus s'élève à :

Délits contre les personnes : 91 cas.

Délits contre les mœurs : 123 cas.

Auteurs de violences graves : 84 cas.

Or, pour le premier groupe, il n'y avait que 48 sujets porteurs de stigmates.

Pour le deuxième groupe, 83.

Pour le troisième groupe, 58.

Voici d'ailleurs comment se répartissent ces diverses tares dégénératives.

	Marcel	Wilderm.	Vespasien	Darwin	Prot. fos. sc.	En anse	D. G.	Art.
<i>Délits de meurtre.</i>								
Tares bilatérales . . .	2	—	11	6	15	8	14	13
Tares à droite . . .	1	1	—	14	1	—	1	—
Tares à gauche. . .	—	—	—	3	—	1	—	—
Totaux. . .	3	1	11	23	16	9	15	13
<i>Délits de pudeur.</i>								
Tares bilatérales . . .	12	5	12	10	33	7	29	5
Tares à droite . . .	—	2	2	—	—	—	—	—
Tares à gauche. . .	1	—	—	5	—	—	—	—
Totaux. . .	13	7	14	15	33	7	29	5

Délits de violences graves.

	Marcel	Wilderm	Vespasien	Darwin	Prol. fos' sc.	En anse	D. G.	Art.
Tares bilatérales . . .	4	2	7	3	17	7	23	—
Tares à droite . . .	1	—	1	5	—	—	—	—
Tares à gauche . . .	1	—	3	9	1	—	—	—
Totaux. . .	6	2	11	17	18	7	23	—

Certains criminologistes ayant attribué quelque valeur au lobe charnu de l'oreille (sans caractère de Vespasien), surtout chez les délinquants contre les mœurs, nous avons établi les recherches suivantes :

	Lobe petit atrophique	Lobe charnu
Délits de mœurs	25 cas	9 cas
Crimes	7 cas	15 cas
Auteurs de violences	11 cas	1 cas

Ce genre de recherches nous paraît dépourvu d'utilité pratique ; il tendrait à prouver que chez les criminels graves, la proportion des oreilles de Darwin serait supérieure à la moyenne obtenue chez les délinquants en général.

CONCLUSIONS.

1° Il n'est guère permis, au moins sans contrôle ultérieur, de conclure à la prédominance nettement accusée des tares dégénératives des oreilles chez les criminels en général comparés aux non-délinquants ;

2° Il n'est pas permis, davantage, de se baser sur les stigmates en question pour caractériser la criminalité ;

3° Il y a lieu non seulement de déterminer pour l'avenir la valeur de certaines particularités de l'oreille, mais aussi d'établir si certaines anomalies admises comme telles par divers auteurs ne sont pas en réalité des variations plus ou moins fréquentes d'un type habituel ou normal. Telles sont par exemple le prolongement de la fossette scaphoïde, la conque divisée, etc. ;

4° Il est plus rationnel et même plus scientifique d'accorder une importance réelle à des tares ou à des vices de la conformation générale du pavillon comme le froissement, la déformation générale, l'écrasement de l'hélix plutôt qu'aux types classiques auxquels certains auteurs ont donné leur nom ;

5° Il est certain que ces anomalies, si l'on doit leur accorder une valeur quelconque au point de vue régressif, sont bien plus considérables chez les aliénés ou les dégénérés graves que chez les criminels ;

6° Au point de vue criminologique, ce sont les délinquants graves, les récidivistes impénitents qui présentent le plus grand nombre de tares. Il semble que, chez ces individus, les caractères de profonde anomalie biologique coïncident toujours avec la déviation grave du sens moral, l'instabilité et l'altération des facultés intellectuelles.

Nous avons pu nous convaincre de ce fait au cours de nos diverses recherches criminologiques et notamment lors de l'étude du fonctionnement du système nerveux chez les criminels.

DISCUSSION.

M. VERVAECK. — Je tiens à faire quelques réserves au sujet de l'interprétation à donner aux chiffres du D^r Galet ; personnellement mon opinion définitive n'est pas faite sur l'importance des tares dégénératives et malformations de l'oreille.

Pour apprécier nettement leurs relations de fréquence avec la criminalité, il faudrait au préalable faire deux sériations importantes : la première concerne les anomalies auriculaires elles-mêmes ; il est nécessaire de distinguer parmi elles les variations anatomiques de conformation, qui sont le plus souvent familiales ou d'ordre ethnique, les arrêts de développement et les vraies tares dégénératives.

La seconde sériation, tout aussi importante, s'applique aux délinquants eux-mêmes ; il est parmi eux des gens « normaux », c'est-à-dire des individus qui ne se distinguent par aucun caractère morphologique ou mental de la population libre, supposée honnête. Il est encore des sujets à tares dégénératives moyennes et enfin de vrais dégénérés, inférieurs physiques et mentaux. Ces derniers sont particulièrement nombreux parmi les récidivistes et les vrais criminels, comme ils le sont aussi d'ailleurs parmi les psychopathes héréditaires, les vagabonds irréductibles, et probablement dans les couches inférieures de la société.

Sans que je puisse vous apporter des chiffres, je crois pouvoir affirmer que les grosses tares de la conformation de l'oreille sont particulièrement fréquents dans ce groupe de dégénérés profonds, qui sont inévitablement

aussi des antisociaux incurables. Somme toute, l'abondance et la gravité de ces tares de la conformation auriculaire ne sont pas des stigmates spécifiques de la criminalité, mais bien de la dégénérescence qui en est une des sources fréquentes.

* * *

NOTE ADDITIONNELLE

Nous avons voulu nous rendre compte, conformément à l'opinion émise par le D^r Vervaeck, si les tares morphologiques n'étaient pas observées plus fréquemment chez les récidivistes que chez les délinquants primaires. Dans ce but, nous avons comparé les anomalies dégénératives de l'oreille chez mille délinquants qui se répartissent comme suit :

440 primaires.

453 récidivistes ordinaires (1 à 10 condamnations).

107 récidivistes graves (10 à 40 condamnations).

Voici le résumé de nos constatations :

TARES DÉGÉNÉRATIVES de l'oreille	PRIMAIRES (440)		RÉCIDIVISTES (453)		RÉCIDIVISTES graves (107)	
	D	G	D	G	D	G
	Cas	Cas	Cas	Cas	Cas	Cas
Oreille de Morel . . .	27	26	11	12	26	26
Id. Wildermuth. .	29	23	21	16	31	29
Id. Vespasien . .	45	47	40	39	23	23
Nod. de Darwin . . .	46	48	69	48	26	19
Tub. de D.	23	27	28	24	42	43
Boursoufflement D. . .	57	65	67	73	51	53
Echancrure D.	97	88	129	115	48	44
Déformation générale . .	69	65	101	107	76	78
Racine prof. de l'hélix . .	99	101	86	81	16	23
Ecrasement	50	42	60	69	16	16
Froissement	36	37	26	27	6	7
Arrêt de développement .	253	248	363	346	93	92
Prol. de la foss. scaphoïde.	108	106	155	162	37	33

Ce qui nous donne comme fréquence relative et non comme pourcentage, pour nos trois groupes, les résultats suivants (oreille droite).

TARES DE L'OREILLE	PRIMAIRES Propositions sur 440 sujets	RÉCIDIVISTES Propositions sur 453 sujets	RÉCIDIVISTES graves Propositions sur 107 sujets
Oreille de Morel	6.14	2.45	24.3
Id. Wildermuth	6.6	4.63	29.—
Id. Vespasien	10.3	8.82	21.5
Nod. de Darwin	10.5	15.2	24.3
Tuberc. de Darwin	5.2	6.2	39.3
Boursofflement Darwin	13.—	14.8	47.6
Echancrure Darwin	22.—	28.7	44.8
Déformation générale	15.7	22.3	71.—
Racine prof. de l'hélix	22.5	19.—	14.9
Ecrasement	11.3	13.3	14.9
Froissement	8.2	5.72	5.6
Arrêt	57.5	80.—	87.—
Prol. de la fossette scaphoïde	24.6	34.2	34.6

Comme pour les tableaux antérieurs, il ne s'agit point ici, nous le répétons, d'un pourcentage proprement dit : il faut interpréter ces résultats de la façon suivante :

L'oreille de Morel, par exemple, se présente chez les délinquants primaires dans une proportion de 6.14 par 100 individus et la déformation générale de l'oreille a été rencontrée environ 16 fois (15.7) à droite chez 100 sujets de la même catégorie, tandis que cette anomalie a été observée 76 fois chez 100 récidivistes graves.

Nous estimons que, grâce à ces constatations, on peut formuler la conclusion suivante :

Les tares du pavillon ou les malformations de l'oreille sont plus nombreuses et plus accentuées chez les récidivistes graves que chez les autres espèces de délinquants, qu'ils soient primaires ou récidivistes ordinaires.

Ajoutons que la même accentuation des tares de l'oreille s'est manifestée chez les criminels considérés par nous comme des tarés graves ou comme des délinquants d'ordre psychique; chez ces derniers, il n'a donc pas été tenu compte de la nature du délit ou de la fréquence de la récidive. Cette accentuation est toutefois inférieure à celle qui caractérise les récidivistes graves.

En effet, sur les 1,000 sujets dont nous venons d'examiner les anomalies dégénératives de l'oreille, nous avons noté 243 détenus soit porteurs de tares prononcées de la morphologie générale, soit atteints de troubles graves du fonctionnement psychique.

Or leurs anomalies du pavillon se résument comme suit :

*Délinquants à tares morphologiques générales graves
et délinquants psychiques (243 sujets).*

Oreille de Morel	9.05	Déformation générale	63
Oreille de Wildermuth. . . .	10.7	Racine profonde	20.6
Oreille de Vespasien	13.2	Ecrasement.	25.1
Nodule de Darwin	12.3	Froissement	9.45
Tubercule de Darwin	7	Arrêt.	84.7
Boursoufflement Darwin	19.7	Prolongement de la fossette	
Echancrure Darwin. . . .	36.2	scaphoïde	39.6

RIDOLFO LIVI

1856-1920

NOTE BIOGRAPHIQUE

par le D^r E. Houzé

Nous avons appris avec un profond sentiment de tristesse la mort presque soudaine de Ridolfo Livi, un des membres honoraires les plus distingués de la Société d'Anthropologie de Bruxelles.

Ce n'est pas seulement par ses travaux que nous connaissions celui qui vient de disparaître prématurément; nous avons contracté des relations personnelles dans des congrès et surtout lors de l'Exposition universelle de Bruxelles en 1897; nous avons la plus vive sympathie pour le savant vers lequel nous attirait déjà la communauté de recherches.

C'est dans son œuvre que nous avons puisé les éléments de la note biographique qu'il nous a été doux de rédiger pour honorer sa mémoire.

Ridolfo Livi naquit le 13 juillet 1856 à Prato, petite ville de Toscane, située à quelques lieues de Florence, dans cette vallée délicieuse que baigne l'Arno, dans cette région de l'Italie, illustrée par les Médicis où l'instruction très répandue a de profondes racines et où se parle la langue la plus pure de toute la péninsule.

Carlo Livi, son père, était médecin aliéniste et avait acquis une grande notoriété en psychiatrie; il enseigna cette branche aux universités de Sienne et de Modène.

Il fut directeur de l'Asile d'aliénés de Sienne et de Reggio d'Emilie. Il publia de nombreux mémoires dont l'un, sur la peine de mort, est souvent cité à propos de l'obsession homicide. A la fin de l'année 1858, Sienne devint le siège de la famille Livi et c'est en cette ville que Ridolfo reçut les premiers éléments de l'instruction. En 1865, il retourna à Prato, sa ville natale, pour entrer au Collège renommé Cicognini; il revient à Sienne en 1872 pour suivre les cours du lycée supérieur; ceux-ci terminés, il commença ses études de médecine

à l'université de la même ville pour les continuer à Modène, puis à Turin et les finir brillamment à l'université de Pavie en 1878.

Là le professeur Tamburini et d'autres de ses maîtres engagèrent leur jeune collègue à suivre la voie si bien parcourue par son père enlevé prématurément à sa famille. Ridolfo suivit le conseil et fut nommé, en 1878, assistant au Manicome de Reggio d'Emilie. Le jeune médecin s'aperçut rapidement qu'il ne se sentait aucune vocation pour la psychiatrie qu'il abandonna pour entrer au service de santé de l'armée; il obtint son brevet de sous-lieutenant en octobre 1878 pour arriver en 1917, en pleine guerre, au grade de général-major.

Pendant la dure campagne d'Afrique 1887-1888, R. Livi montra une initiative intelligente et un dévouement inlassable; il se distingua en organisant des transports rapides pour évacuer et soigner les blessés, ce qui lui valut la croix de chevalier de la Couronne d'Italie.

De retour dans son pays, il passa à l'Inspection, et en 1912, il fut appelé à Florence comme directeur de l'Ecole d'application de santé militaire.

Quand, en 1915, l'Italie vint se ranger aux côtés des Alliés contre la barbarie teutonne, il fut désigné pour diriger le service de santé de l'armée territoriale de Florence et ensuite celui de la sixième armée.

Sa promotion au grade de général-major le fit réintégrer à l'Inspection.

La mort le frappa le 20 avril 1920 au moment où il avait demandé qu'on lui accordât son renvoi dans une position auxiliaire, service plus tranquille qui lui eut permis de consacrer plus de temps à ses études de prédilection, l'histoire et l'anthropologie.

Hélas! R. Livi n'a pu liquider le matériel considérable que son incessant labeur avait accumulé, mais les documents recueillis ne seront pas perdus pour la science et, grâce aux soins pieux de sa digne compagne et de ses fils, ils seront publiés.

Nous venons de noter brièvement la brillante carrière du médecin militaire qui, malgré les obligations de son service, a toujours mis ses loisirs disponibles au service de la science; c'est sur ce terrain que nous allons le suivre dans son incessante activité.

Dès ses premiers travaux, il s'affirma magistralement: en 1894, notre grand historien Vanderkindere analysa avec soin pour notre bulletin les recherches de Livi sur la taille, la couleur des yeux et des cheveux en Italie. Il constatait que le type le moins foncé prédomine là où la taille est plus élevée; il signalait avec insistance la faible part du type blond malgré les invasions nombreuses de l'élément

nordique, successivement absorbé par la population brune plus dense et mieux adaptée au milieu.

Cette étude le fit nommer correspondant de notre Société.

Dans un travail suivant, R. Livi aborda la distribution de l'indice céphalique inégalement réparti dans la péninsule. Au nord prédominent les brachycéphales apparentés à ceux de la France et de la Belgique méridionale et dont la résistance ethnique a triomphé des assauts répétés des nombreux barbares dolichocéphales.

Dans le sud de l'Italie, prédomine la forme allongée de la tête du type brun méditerranéen. Cette étude bien fouillée valut à R. Livi le prix Godart et la médaille d'argent décernée par la Société d'Anthropologie de Paris.

Le renom scientifique du jeune savant le fit passer à l'Inspection de santé militaire qui lui confia la grande enquête anthropométrique de l'armée italienne, vaste travail qui comportait près de trois cent mille sujets.

Le Gouvernement eut la main heureuse, cet immense matériel fut exploité avec une méthode remarquable et, en 1896, parut l'œuvre de grande envergure, accompagnée de belles cartes, œuvre dans laquelle sont passés en revue les caractères des types ethniques de l'Italie, étudiés sous toutes leurs faces.

Vanderkindere suivait avec le plus vif intérêt les travaux de R. Livi et ce fut encore lui qui résuma avec soin les recherches nouvelles; celles-ci constituent le plus beau monument qui ait été élevé à l'ethnologie d'une contrée.

Grâce au nombre imposant des sujets examinés, l'Italie est le seul pays du monde qui ait fourni des conclusions fermes sur la répartition des types qui, dans la suite des âges, ont concouru à former sa population.

Les cartes de la taille, de l'indice céphalique, de la couleur des yeux et des cheveux figuraient à la section des Sciences de l'Exposition universelle de Bruxelles de 1897; elles résumaient l'œuvre du savant italien auquel le jury décerna la plus haute récompense.

R. Livi n'est pas resté cantonné sur le terrain anthropologique, il a élargi son cadre et il s'est mis à fouiller les vieux recueils historiques qu'il a su mettre à profit et qui ont fourni une ample moisson de renseignements.

C'est ainsi que l'esclavage a été étudié successivement dans deux publications dans lesquelles il signale qu'à l'influence des envahisseurs tumultueux que l'histoire signale : Celtes, Grecs, Vandales, Lombards, Arabes, Normands, Albanais et d'autres encore, il convient d'ajouter un élément plus obscur, moins bruyant mais plus

efficace et plus durable, l'infiltration lente de l'esclavage qui a persisté en Italie jusqu'à l'époque moderne, surtout en Sicile.

Ce qui montre que l'esclavage n'est pas un facteur négligeable dans le mélange des races, c'est l'importance de ce commerce au moyen âge; au XIV^e siècle, Venise avait 10,000 esclaves vendus dans l'enfance, provenant des contrées orientales; il faut ajouter encore les esclaves pris dans les expéditions à l'étranger et les prisonniers faits dans les guerres intestines presque continuelles qui se livraient entre Italiens.

Notre collègue M. Warnotte nous a fait une intéressante communication à propos de ces études de R. Livi; il a fait ressortir la portée des considérations économiques et sociologiques qui sont des facteurs importants dans la mélange et la distribution des types humains. C'est le grand mérite de R. Livi d'avoir signalé ces faits à l'attention des ethnologistes et d'avoir montré la solidarité de toutes les sciences, unies pour la recherche de la vérité.

Pendant les années tragiques, après avoir donné à son pays toute sa vaillante activité, il espérait reprendre ses études favorites et terminer son grand ouvrage sur *l'Esclavage en Italie au moyen âge*. Dans tous ses travaux, R. Livi a toujours appuyé ses conclusions en vérifiant les données de l'anthropologie par celles de l'histoire.

Il a pris une part active et importante dans les congrès internationaux. Toutes les Sociétés d'Anthropologie du monde l'avaient nommé membre associé, et la Société d'Anthropologie de Bruxelles, comme celle de Paris, a été l'une des premières à l'admettre dans son sein.

En Italie, il fut président de la Société romaine d'Anthropologie, de la Société italienne d'Anthropologie de Florence. Pendant vingt-deux ans il fut rédacteur en chef du *Giornale di medicina militare*. Il était professeur libre d'anthropologie à l'université de Rome. Il consacrait tous ses loisirs à apporter une large contribution personnelle aux nombreux corps savants et aux revues qu'il dirigeait ou auxquelles il collaborait.

Nous avons suivi, dans cette note trop brève, la belle carrière parcourue par le savant italien.

Nous adressons à M^{me} Livi et à ses fils l'expression émue de nos sympathiques et respectueuses condoléances. Que cette vie de travail et d'honneur soit la suprême consolation de sa famille.

Juillet 1920.
